# Comment utiliser ce modèle

* Gardez les styles de paragraphes actuels.
* Appliquez les styles prédéterminés de la galerie à chaque titre, paragraphe et tableau supplémentaire:
	+ Les titres doivent rester en gras et ne jamais être en italique ni soulignés.
	+ Les titres ne doivent pas dépasser 6 niveaux.
* Évitez le soulignement, sauf pour les hyperliens.
* Intégrez tous les hyperliens:
	+ Le texte lié doit être descriptif et mentionner à quoi mènent les hyperliens. Par exemple, si un lien hyperlien mène à un calendrier, le mot calendrier doit se trouver dans le texte lié.
	+ Les hyperliens répétés dans le même texte doivent utiliser le même texte lié.
	+ Évitez d'utiliser le même texte lié pour différents hyperliens.
	+ Un hyperlien menant à un PDF, devrait avoir la mention « (PDF) » à la suite du texte lié. Toutefois, un hyperlien ne devrait mener à un document PDF seulement si une version HTML n’est pas disponible.

# Les tableaux

* Évitez les tableaux à deux colonnes sans ligne d’en-tête, pensez plutôt à placer le contenu dans un paragraphe ou une liste.
* Tous les tableaux devraient avoir un titre descriptif.
* Utilisez des tableaux simples avec une ligne d'en-tête supérieure et une colonne de gauche. Si votre contenu nécessite une ligne d'en-tête supplémentaire, il est préférable de créer plusieurs tableaux plutôt que d'essayer d'intégrer le contenu dans un seul tableau.
* Les lignes et colonnes d’en-têtes devraient être en gras.
* Évitez les notes de bas de page dans les titres et les tableaux:
	+ Utilisez plutôt des notes de tableau sous les tableaux.
	+ Appliquez le style « Table Notes » dans la galerie de styles.
* Évitez les cellules vides dans les tableaux.
* Utilisez du texte au lieu des symboles dans les tableaux, c'est-à-dire utilisez « Oui » et « Non » au lieu de crochets et « x ». Utilisez N / A au lieu d'un tiret (-).

|  |
| --- |
| REGULATORY IMPACT ANALYSIS STATEMENTRÉSUMÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION(*This statement is not part of the Regulations.*)(*Le présent résumé ne fait pas partie du Règlement.*) |
| **Department or agency**(Insert name of department or agency)  | **Ministère ou organisme**(Insérez le nom du ministère ou de l’organisme ici) |
| **Title of proposal**Give the title or the proposed title (this should match the Blue Stamped Regulations). | **Titre du projet**Indiquez le titre ou le titre proposé (il doit correspondre au titre du règlement estampillé). |
| **Statutory authority**Give the statute under which the proposed regulations are being made.  | **Fondement législatif**Indiquez la loi en vertu de laquelle le ministère ou l’organisme prend le projet de règlement. |
| **Submitted for consideration for**Prepublication OR  | **Soumis en vue de**Publication préalable OU |
| Final approval followingprepublication on dd/mm/yy OR | Approbation finale à la suited’une publication préalable le (jj/mm/aa) OU |
| Exemption from prepublicationand final approval OR | Exemption de publication préalableet approbation finale OU |
| Exemption from a second prepublication and final approval. | Exemption d’une deuxième publication préalable et approbation finale. |
| *Provide a detailed justificationfor the proposed exemption here.* | *Indiquez ici, de manière détaillée, la justification de l’exemption proposée.* |
| Signature(Minister’s title) / (Titre du ou de la ministre) |
|  |

# [Titre: Règlements correctifs]

## RÉSUMÉ DE L’ÉTUDE D’IMPACT DE LA RÉGLEMENTATION

(*Le présent*  *résumé ne fait pas partie du Règlement.*)

### Enjeux

Insérer les énoncés liés aux enjeux appropriés.

[En (date), le Comité mixte permanent d’examen de la réglementation a cerné plusieurs problèmes techniques dans (insérer le titre du règlement en question) et il a recommandé de modifier le règlement afin de corriger ces problèmes.]

Et/ou

[Par suite des modifications apportées à (insérer le titre de la loi), des modifications techniques similaires doivent être apportées au *(insérer le nom du règlement)* pour que le libellé de celui‑ci corresponde au libellé de la loi habilitante.]

Et/ou

[Le besoin d’apporter certaines modifications techniques mineures au règlement a été cerné (insérer une brève explication de la façon dont les modifications ont été cernées, p. ex. consultations des intervenants, vérifications, évaluations, examens, modifications législatives/réglementaires, etc.).]

### Objectif

Les modifications visent les objectifs qui suivent.

Supprimer les objectifs qui ne s’appliquent pas à votre proposition.

* [abroger les dispositions réglementaires désuètes ou caduques]
* [éliminer un dédoublement inutile dans le libellé]
* [renuméroter les dispositions et/ou corriger les références aux numéros de renvoi des dispositions]
* [corriger une divergence entre les versions française et anglaise]
* [harmoniser les termes utilisés dans le règlement avec ceux utilisés dans la loi habilitante ou les règlements connexes]
* [clarifier une disposition réglementaire]
* [corriger des erreurs typographiques ou grammaticales]
* [mettre à jour des mentions de noms d’entreprises, d’endroits, de titres de postes, etc.]
* [mettre à jour de renvois vers des normes ou d’autres documents incorporés par renvoi (dans les cas seulement où la mise à jour ne porte pas sur le fond]
* [autre : insérer la description appropriée]

### Description et Justification

Décrivez les modifications (p. ex. numéros de dispositions touchés et changements apportés). Utilisez les différents sous‑titres pour les différents types de modifications (p. ex. abrogation, renumérotation, erreurs typographiques ou grammaticales).

Le cas échéant, expliquer pourquoi les changements sont effectués.

### Règle du « un pour un » et Lentille des petites entreprises

La règle du « un pour un » ne s’applique pas à ces modifications, car elles n’entraînent aucun changement des coûts ou du fardeau administratif des entreprises.

Ou

La règle du « un pour un » s’applique en raison de la suppression d’un titre réglementaire, et la proposition est considérée comme une telle suppression.

Et

L’analyse effectuée au titre de la Lentille des petites entreprises a permis de déterminer que la proposition n’aura aucune incidence sur les petites entreprises au Canada.

### Personne‑ressource

Insérer le nom et les coordonnées de la personne‑ressource.